

D'un canton à l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

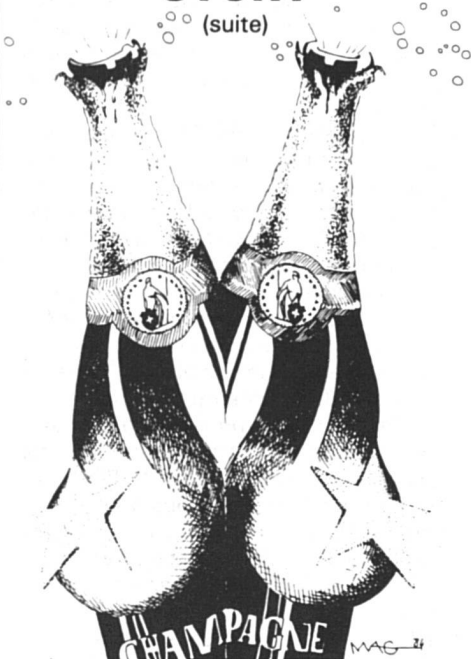
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHAMPAGNE STORY

(suite)



La pétition de Femmes Suisses « Pas de champagne pour les hôtesse » a fait des bulles, tant de bulles que les bars à champagne vont sans doute disparaître à Genève et peut-être même le champagne pour les hôtesse.

C'était en octobre 1984. Femmes Suisses lançait la pétition après une enquête approfondie sur les bars à champagne à Genève et les cabarets de Suisse romande. Eh bien, huit mois après, le Grand Conseil de Genève dans son rapport sur la motion concernant les abus des bars à champagne demande au Conseil d'Etat de :

« ... mieux cerner, dans la future loi sur les auberges et établissements publics, les divers types d'entreprises et à mieux l'appliquer à toutes les catégories répertoriées et concernées ». Ce qui va faire disparaître les bars à champagne tels qu'ils existent aujourd'hui, mais pas les clubs, cabarets, etc. Il lui demande également « de favoriser une meilleure surveillance du respect des conventions collectives et des salaires contractuels ; » et « de veiller à une meilleure protection de la santé (particulièrement au problème de la consommation de l'alcool) et à la sécurité des travailleurs ; ce qui lui permettra de s'opposer à la persistance ou à la réapparition des pratiques incriminées. »

Notre pétition avec ses 620 signatures, et naturellement d'autres pressions, ont donc servi à quelque chose. Nous remercions tous ceux qui ont pris cette cause à cœur, les journalistes de la presse écrite et de la radio qui ont mis l'accent sur ces hôtesse, véritables esclaves, obligées à être une peu saoules tous les soirs afin de mieux « pouvoir amuser les clients ».

Restent les « artistes », strip-teaseuses, danseuses, etc. qui après leur spectacle « font la salle », se font payer à boire et reçoivent un pourcentage sur la vente de la boisson qu'elles se sont fait offrir. Leur cachet d'artiste est ainsi arrondi.

Mais voilà ! Trop d'alcool rend malade, « fait vomir les unes, rend méchantes les autres, endort les troisièmes, si bien que plusieurs ne peuvent pas faire deux numéros par soirée et font mal leur travail » me disait un propriétaire de cabaret.

C'est alors qu'il eut une idée géniale : et si je fabriquais une boisson mousseuse à 3 degrés d'alcool ! Je la vends dans de belles bouteilles. Je lui donne un beau nom tel que « Réserve du cabaret », « Blanc de Blancs, Réserve du cabaret ». Naturellement cette boisson figure, entourée d'étoiles d'or, sur la carte présentée aux clients. Son prix approche celui des vrais champagnes et, pour pousser la vente, l'artiste reçoit un pourcentage maximal lorsqu'elle se fait offrir la « Réserve du cabaret ». Alors le patron y gagne certainement beaucoup en argent et en ambiance, la femme artiste aussi. Quant au client... de toute façon c'est lui le pigeon.

Soyons justes : le propriétaire que j'ai vu n'a pas attendu la pétition de notre journal pour fabriquer sa boisson mousseuse à 3° d'alcool. S'il a désiré me rencontrer, c'est qu'il aimerait bien que je fasse de la réclame pour sa « Réserve du cabaret », car, me disait-il, nous défendons les mêmes intérêts : pas de champagne pour les hôtesse !

Peut-être. Mais ce n'est pas moi qui vais défendre les strip-teaseuses, et artistes du même genre... Quand même. Je pense qu'on peut s'amuser et amuser les autres autrement qu'en se déshabillant en public et en se faisant ensuite offrir du champagne, même du faux.

Ce n'est pas pour la femme-objet que je mousse. — (jbw)

FEMMES DE TÊTE (JU ET BE)

Femmes de tête, elles le sont toutes les deux. La première a été nommée il y a peu de temps directrice de l'Office cantonal jurassien du tourisme, ce qui constitue une première suisse. Dominique Moritz a 28 ans. Elle a acquis sa formation à l'Ecole hôtelière de Lausanne puis l'a complétée par des stages en Valais et en Angleterre. Engagée à Pro Jura depuis 5 ans, elle a secondé l'ancien directeur, Francis Erard, avant de lui succéder alors qu'il était appelé à d'autres tâches. Mme Moritz, consciente des faiblesses du tourisme jurassien, qui manque d'infrastructures et d'animation, entend améliorer ces points et promouvoir la région à l'extérieur.

Les préoccupations de la Biennoise Irène Hiltbrunner sont d'un tout autre ordre. Cette femme d'affaires, qui est régisseur et agent immobilier, a ouvert un centre de services, le Dynamic business center. Les chefs d'entreprise peuvent y louer à la carte diverses prestations telles que réception et permanence téléphonique, secrétariat, comptabilité, etc. L'objectif visé par Mme Hiltbrunner est « d'attirer à Bienne de nouvelles sociétés susceptibles de créer un jour des emplois ». — (mh)

FEMMES PROTESTANTES (NE) : S'OUVRIRE AU DIALOGUE ET AU MONDE

La Fédération suisse des femmes protestantes ? On est loin d'une image rigide : la démarche de ce mouvement respire de plus en plus l'ouverture au monde, à ce qui se passe à tous les échelons de la société. Il suffisait, pour s'en convaincre, d'assister à l'assemblée générale de cette Fédération, à Crans-Montana, ce printemps. Là où les partis ont généralement renoncé, elles dénoncent les injustices, se sentent concernées, prennent position, s'engagent.

On retrouve ce même état d'esprit dans les groupes cantonaux, tel celui de la Fédération neuchâteloise des femmes protestantes : stimuler cette ouverture au monde politique et social, provoquer réflexion et réflexion de dialogue, apprendre à mieux aborder l'autre. Sans compter les rendez-vous qui n'attendent pas : actions diverses à soutenir, Journée mondiale de prière, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, réponse aux consultations fédérales et, chaque année, une journée de rencontre ou de retraite.

Mais le « gros morceau », pour les femmes protestantes, reste l'organisation annuelle du Camp de Vaumarcus. Mettre sur pied trois jours réunissant quelque trois cents femmes autour d'un thème de réflexion exige plusieurs mois de travail. D'autant plus qu'il n'y a pas de formule toute faite ; c'est le thème qui détermine le déroulement de la rencontre et il s'agit chaque fois d'inventer une approche nouvelle. L'an dernier, on s'est rassemblé autour de « Libération, liberté : un défi » et c'est le racisme et la xénophobie qui mobiliseront la réflexion les 20, 21 et 22 septembre prochain. — (alg)

(Pour tout renseignement concernant la Fédération neuchâteloise des femmes protestantes et le Camp de Vaumarcus : Eliane Hippenmeyer, Chevreuils 43, 2300 La Chaux-de-Fonds)

AGENDA

DROIT MATRIMONIAL

Le 14 septembre aura lieu dans toute la Suisse une **Journée nationale pour le nouveau droit matrimonial**. Dans le canton de Vaud, cette journée coïncidera cette année avec la 54^e journée vaudoise des femmes. A Lausanne comme à Genève, des animations de rue originales sont prévues.

FEMMES UNIVERSITAIRES

L'Association suisse des femmes universitaires (section de Suisse centrale), tiendra son Assemblée des déléguées à Lucerne les 9 et 10 novembre 1985.

Outre les manifestations et rencontres officielles, le programme de ces journées offre de multiples occasions de mieux connaître la ville de Lucerne et ses beautés souvent méconnues : visite de la ville - concert - conférences - visite du Musée d'histoire naturelle, etc.

Que celles d'entre vous que ces journées de rencontre intéressent veuillent bien s'inscrire auprès de Véra Bohren, Dr. med. dent., Theaterstrasse 5, 6003 Lucerne. Tél. 041/23 94 04.

ADF LAUSANNE

La Bibliothèque située à la Maison de la Femme (Eglantine 6, 1006 Lausanne) signale l'arrivée de trois nouveautés :

- Hasler, Eveline : Anna Göldin, dernière sorcière. Ed. de l'Aire, 1985.
- Ouvry-Vial, Brigitte : Femmes made in USA. Ed. Autrement, 1985.
- Sullerot, Evelynne : Pour le meilleur, sans le pire. Ed. Fayard, 1985.

ORPER

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises annonce la reprise de ses groupes de travail d'orientation personnelle dès le début septembre.

Au programme : expression verbale, échange, expression créative, expression corporelle. Renseignements au 021/20 04 04 entre 9 h. et 12 h.

REINSERTION PROFESSIONNELLE

Le groupe de travail Réinsertion professionnelle des femmes, en collaboration avec l'Université populaire jurassienne, met sur pied le cinquième stage à l'intention des femmes désireuses de retravailler. Il se déroulera du 21 octobre au 22 novembre, à Moutier ou Delémont

selon le domicile des participantes. Les renseignements et formules d'inscription peuvent être obtenus auprès du Centre information femmes de Moutier, tél. 032/93 62 62 ou de l'UP jurassienne, tél. 066/66 20 80 et 66 47 55.

NON-VIOLENCE

Le Collectif romand de formation à l'action non violente organise deux stages en septembre. 13-15 septembre : jeux de rôles (découverte du jeu de rôles en tant qu'outil de travail) ; 21-22 septembre : à la découverte de la non-violence (découverte d'un mode de vie responsable et dynamique fondé sur le respect de chacun). Renseignements : Centre Martin Luther King, avenue de Béthusy 56, 1012 Lausanne. Tél. 021/32 27 27 (l'après-midi).

LYCEUM-CLUB GROUPE VAUDOIS,

15, rue du Bourg
1003 Lausanne

Vendredi 13 septembre, à 17 h. : récital de Haïda Housseini, soprano, accompagnée au piano par Janine Gaudibert. Œuvres de F. Schubert, R. Schumann, C. Debussy, G. Faure et H. Duparc. Entrée non membre : 5 francs.

Vendredi 20 septembre, à 17 h. : conférence du professeur Maurice Cosandey : « Technique et société : de la machine à vapeur au dépérissement des forêts (avec diapos). Entrée non membre : 3 francs.

Vendredi 27 septembre, à 17 h. : Martine Magnarides et son ouvrage : Le chant du Roi (Louis II de Bavière). Entrée non membre : 3 francs.

Vendredi 4 octobre : marché aux puces : de 14 h. à 21 h.

Samedi 5 octobre : marché aux puces : de 9 h. à 16 h. 30.

ATELIER D'ÉCRITURE

Ouvert à toutes, il ne demande que le désir d'écrire et de partager par la lecture dans le groupe les textes ainsi nés. Soirée d'information mercredi 2 octobre 1985 à 20 h. 30 à la librairie l'Inédite.

D'ici là, pour tout renseignement, s'adresser à la librairie l'Inédite, tél. (022) 43 22 33, à Hélène Fournier-Coissac, tél. (023) 41 49 49 ou à Georgette Wyss-Chodat, tél. (022) 29 38 61, le soir.

VAUD: LE RETOUR DU PETIT CLAF

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises a tenu en juin son assemblée générale annuelle, sous la présidence de Janine Viret. Huitante-deux participantes, 39 associations représentées (sur 44) : belle affluence qui prouve la vitalité du CLAF.

Comme chaque année, un rapport écrit est envoyé à chaque membre (collectif ou individuel), rapport qui fait le point des nombreuses activités organisées par le CLAF. Et comme l'année dernière, un personnage comique — le petit Claf — en égaie les pages très sérieuses. Et le petit bonhomme (issu du sigle du CLAF) de se promener d'un chapitre à l'autre, des rencontres d'associations aux cours et stages divers, des représentations dans des commissions cantonales et autres aux procédures de consultations... On est tout impressionné par le travail considérable d'information et de formation qui est fait par ce comité faitier.



Janine Viret, au poste depuis un an, avoue que les journées d'une présidente devraient avoir 36 heures ! Après l'adoption des rapports statutaires et la fixation de la cotisation, le comité propose une modification des statuts : le comité composé jusqu'à présent de 7 à 9 membres, pourra comprendre désormais 7 à 11 membres. Ce qui est accepté et permet de procéder aux élections : 3 membres démissionnaires sont remplacées par 5 nouveaux membres (+ un membre suppléant). Et voilà 12 femmes motivées prêtes à se mettre au travail dès l'été et à affronter la période chargée qui commencera en septembre avec le nouveau droit matrimonial.

Une nouvelle association est encore accueillie : Inner wheel international, association dont le but peut être résumé par les mots « amitiés et service » et qui est réservée aux femmes et veuves de rotariens.

Après l'assemblée, Lisa Bener-Witwer, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses, qui était l'invitée du jour, présenta de façon très vivante le nouveau droit matrimonial. — (sch)

d'un canton à l'autre

FEMMES ET POLITIQUE : DEBAT PAS CLOS (GE)

Organisée à Meyrin par le Parti socialiste genevois, une conférence-débat sur le rôle des femmes dans la politique a réuni le 17 juin dernier, Anni Stroumza et Christiane Brunner, députées au Grand Conseil, ainsi que Gabrielle Nanchen, vice-présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines.

Manquant à l'appel des partis, nombreuses sont les femmes qui préfèrent militer pour des causes bien définies dans le cadre d'associations dont la diversité anime la vie politique suisse. Bien qu'indispensable au fonctionnement de notre société, ce type d'engagement peut cependant devenir une solution de repli, à l'abri des grands courants politiques et de la vie des partis qui, seuls, permettent d'agir à tous les niveaux de décision.

Il reste à persuader les femmes d'y adhérer et d'y briguer les places qu'elles méritent... avec ou sans leurs « qualités spécifiques » puisque, sur ce point, le débat n'est pas clos. Les points de vue divergent toujours sur la nature de la politique menée par les femmes. Abordent-elles les problèmes sous un angle plus humaniste et plus détaché du pouvoir ou

est-ce à leur relative jeunesse et inexpérience dans ce domaine qu'elles doivent d'y faire souffler un vent nouveau ? Quoi qu'il en soit, la mixité dans les partis doit surtout permettre à chacun d'y mettre en valeur ses qualités personnelles et de favoriser une évolution des comportements qui change la nature même de la politique. — (mm)

DROIT MATRIMONIAL

ADF GENEVE

L'association genevoise pour les droits de la femme tient à disposition des personnes intéressées, un argumentaire sur le nouveau droit matrimonial. Ce document a été rédigé par une juriste, d'après le rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines et contient les questions les plus courantes que l'on peut se poser à propos du nouveau droit matrimonial, et leur réponse.

Les personnes qui désirent se procurer cet argumentaire, peuvent le demander à la présidente de l'ADF, Gilberte Muller, 12 B rue de Bourgogne, 1203 Genève, tél. 45 33 71. Il leur sera envoyé gratuitement. (Communiqué)

LE JURA S'INFORME

Une votation chasse l'autre : après l'initiative « Pour le droit à la vie », le peuple sera appelé à se déterminer sur un autre sujet brûlant, le droit matrimonial. Dans le Jura, le Centre de liaison féminine ne perd pas son temps : au mois de juin déjà, il mettait sur pied une conférence d'information sur le sujet. Les invités, Monique Bauer-Lagier et Gilles Petitpierre, ont su passionner le public et susciter un débat des plus intéressants. — (mh)

ADF FRIBOURG

L'ADF Fribourg et Sarine-Campagne a enregistré 5 « leçons » sur le nouveau droit matrimonial qui seront diffusées par Radio Sarine en septembre.

Outre les membres du comité de l'ADF qui ont préparé les questions, ces « leçons » ont pu être réalisées grâce à la participation de deux professeurs de droit : MM. P.-H. Steinauer et H. Descheaux, ce dernier étant l'un des pères du nouveau droit, ainsi que Mme Anne Colliard-Guisolan, substitut du procureur général à Fribourg.

Des copies peuvent être obtenues auprès de la présidente de l'ADF, 1762 Givisiez. (Communiqué)

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 